

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 21 juin 2019

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019**

**2019 DDCT 94** Subvention (50.000 euros) et convention avec l'association Bleu Blanc Zèbre.

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14 ;

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015 ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'attribution d'une subvention à l'association Bleu Blanc Zèbre ;

Vu l'avis du Conseil du 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris en date du 3 juin 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 50 000 euros est attribuée à l'association Bleu Blanc Zèbre (190709) pour une action « Dynamique citoyenne dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement – défrichage pour une démarche de développement sur les quartiers de la Porte de Vincennes » (2019\_08654). La Maire de Paris est autorisée à signer une convention correspondant au projet mentionné, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits de la Direction de la Démocratie des Citoyens et des Territoires, centre financier 14-11, chapitre 935, domaine fonctionnel P52, nature 65748, fonds 52000010 « Provisions pour les associations œuvrant pour le développement des quartiers », budget de fonctionnement 2019 de la Ville de Paris.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**